

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

En faisant une demande de séjour et en effectuant une location de mobile-home, vous prenez l'engagement de respecter les dates de séjours ainsi que les dates de paiement, y compris le solde à l'arrivée. La réservation ne devient ferme qu'à la réception du chèque d'acompte et du retour du contrat de location signé par les 2 parties. La décision définitive de l'acceptation de la location dépend uniquement du CAMPING.

SEJOUR

Pour les locations à la semaine, les arrivées ont lieu le samedi à partir de 15H et les départs le samedi avant 10H. Pour les locations de courte durée, quelque soit vos jours d'arrivée et de départ et selon les disponibilités, les horaires sont identiques.

ANNULATION

Toute annulation de réservation de mobile-home doit se faire au moins un mois avant la date d'arrivée prévue dans le contrat (date du recommandée AR faisant foi). En aucun cas les frais de gestion/réservation ne sont restitués. Si ce délai n'est pas respecté, l'acompte versé restera acquis au camping. Il est possible de souscrire à une assurance annulation de la FFCC (formulaire à nous demander) ou autres contrats.

ARRIVEE TARDIVE ET INTERRUPTION DE SEJOUR

Toute arrivée tardive devra être signalée sous 24H. A défaut, la direction disposera de la location. Le contrat de réservation sera alors annulé et l'acompte versé lors de la réservation ne sera pas restitué.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé.

REGLEMENT DU SEJOUR

Le solde est réglé dès l'arrivée sur le camping. Pour simplifier vos formalités à l'arrivée, vous pouvez régler ce solde avant votre venue.

CONTRAINTES

Le règlement intérieur du camping s'applique à tous. Chaque client s'engage à s'y conformer. En cas de non-respect de celui-ci, le camping est autorisé à procéder à l'expulsion du client concerné sans aucun remboursement de la totalité du séjour réservé. Le locataire s'engage à être couvert par une assurance responsabilité civile. Le justificatif de cette assurance devra être présenté à l'accueil au plus tard lors de votre arrivée. **Si tel n'était pas le cas, vous devrez adhérer OBLIGATOIREMENT à l'assurance de la FFCC.** L'utilisation des barbecues au charbon de bois est tolérée sous réserve d'une grande prudence. Aucune installation ne sera acceptée sur les emplacements du locatif (tente...). Les draps ne sont pas fournis dans la location. Toute location est équipée de séchoir à linge (type tancarville ou similaire). Il faut donc éviter de suspendre du linge ou autre sur des fils tendus entre les arbres, arbustes... Il est interdit de faire du bruit entre 23H00 et 7H45. Les lumières extérieures des locations seront éteintes à partir de 23H15. Passé cet horaire, il est autorisé d'utiliser des bougies. Tout visiteur devra signaler son entrée et s'acquitter d'une redevance : son véhicule devra stationner sur le parking du camping. En début de séjour, vous devez vérifier votre inventaire. Les anomalies éventuelles devront être précisées au plus tard le lendemain matin de votre arrivée (12H00). Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être faite et vous serez responsable de votre inventaire. A la fin du séjour, le nettoyage devra être effectué et le réfrigérateur dégivré. Si tel n'était pas le cas, il sera compté un forfait de nettoyage de 40 euros. Le contrat de location donne accès à l'ensemble des jeux du camping.

ANIMAUX

Les animaux sont autorisés dans le camping sous certaines conditions. Ils doivent tous être tenus en laisse et ne doivent pas rester seuls sur les emplacements ni dans les locations (prévoir couvertures pour mettre sur les coussins et lits du mobile-home). Les animaux sont interdits dans les mobile-homes confort IRM et O'HARA. Les chats sont interdits dans tous les mobile-homes. Toutes déjections éventuelles devront être ramassées par leur propriétaire. Il est obligatoire de fournir à votre arrivée, le carnet de santé à jour notamment en ce qui concerne la vaccination contre la rage (antirabique). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits ainsi que les chats.

PISCINE

La piscine est strictement réservée à la clientèle du camping. Son accès est gratuit. La clientèle doit se conformer au règlement inscrit à l'entrée de la piscine. Il est interdit dans l'enceinte de la piscine de courir, de sauter et d'utiliser des accessoires (ballons, masques, bouées gonflables ventrales...). Le port du maillot de bain est obligatoire (short et caleçon interdits). Pour des raisons de sécurité, l'enfant doit être sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte. La baignade n'est pas surveillée. L'accès de la piscine est strictement interdit aux enfants non accompagnés. Les horaires d'ouverture sont de 10H30 à 12H30 et de 14H00 à 18H30.

CAUTION (dépôt de garantie)

Deux dépôts de garantie, l'un de 40 € pour d'éventuels défauts de ménage, l'autre de 150 € pour d'éventuels dégradations ou objets manquants, (500 € pour IRM et O'HARA), seront déposés lors de votre arrivée. Ces chèques seront restitués sous huitaine par courrier.

Pour tous litiges, le tribunal de Commerce de Marennes est seul compétent.

DESCRIPTIF DU CONTENU DES MOBILE-HOMES

Tous les mobile-homes sont équipés pour 4, 5 ou 6 personnes selon le modèle choisi, en couvertures, oreillers, alèses jetables, vaisselle, cafetière électrique (manuelle pour les 17 m² sans sanitaire), réfrigérateur, évier, gaz 3 ou 4 feux, salon de jardin, séchoir à linge (type tancarville ou similaire) et nécessaire d'entretien (balai, balayette, pelle, seau...), possibilité de brancher 1TV (non fourni), le tout dans un excellent état de fonctionnement et de propreté, pour passer d'agréables vacances sans souci.

- Mobile-home de 17m² sans sanitaire** : 1 ch avec 1 lit 2 places - 1 ch avec 2 lits jumeaux 1 place - Les sanitaires du camping sont à votre disposition - Terrasse - Parasol - Largeur du mobile-home : 3 mètres
- Mobile-home de 14m² et 17 m² avec sanitaires** : 1 ch avec 1 lit 2 places - 1 ch avec 2 lits superposés 70 pour enfant de moins de 12 ans- Salle de douches, lavabo et WC - Terrasse - Auvent - Largeur du mobile-home : 3 mètres
- Mobile-home de 21m²** : 1 ch avec 1 lit 2 places - 1 ch avec 2 lits jumeaux 1 place - Séjour transformable en couchage pour 1 personne (1 banquette-lit) - Salle de douches, lavabo et WC - Terrasse - Auvent ou tonnelle - Largeur du mobile-home : 3 mètres
- Mobile-home de 24 à 27 m²** : 1 ch avec 1 lit 2 places - 1 ch avec 2 lits jumeaux 1 place - Séjour transformable en couchage pour 2 personnes (1 banquette-lit) - Salle de douches (ou baignoire sabot selon modèle), lavabo et WC.- Terrasse selon modèle - Auvent ou tonnelle - Largeur du mobile-home : 3 mètres
- Mobile IRM et O'HARA de 29m² confort neuf** : 1 ch avec 1 lit 2 places - 1 ch avec 2 lits jumeaux 1 place - Séjour transformable en couchage pour 2 personnes (1 banquette-lit) - Salle de douches et WC séparés - Terrasse bois - Parasol - Largeur du mobile-home : 4 mètres
- Caravane 4 places** : 1 pièce avec 2 lits 2 places - Auvent avec kitchenette équipée - Tapis de sol - Parasol

A titre indicatif, nous souhaiterions savoir par quel moyen vous nous avez connu. MERCI

- **INTERNET** : www.camping-dupetitpont.com / www.ancv.com / www.camping-atlantique.com / www.pagesjaunes.fr / www.campingfrance.com / Autres :
- **GUIDES** : locations loisirs / pages jaunes / guide accueil Royan / Michelin / HPA / Vacances vertes et bleues / ANCV / Autres :
- **AUTRES** : Ancien client recommandation AUTRES
-